RENAULT TRUCKS

ATTESTATION DE VERIFICATION DU SYSTEME DE LIMITATION DE VITESSE D'UN VEHICULE

Annexe 8 conforme à la directive CEE 2001/11/CE, arrêté du 23 décembre 2002

N° 1332

Echéance de validité de la présente attestation (1) : 24/09/2026

Je soussigné :

- station agréée par le constructeur : LILLE METROPOLE VI
FILIALE DES ETS COQUIDE
Base Nord
2 av. Robert Schuman
59223 RONCQ
SIRET 428 939 995 00034 - APE 4519 Z
- adresse :
- vérificateur : LELODEY-J

atteste que le système de limitation ou le limitateur de vitesse du véhicule ci-dessous a fait l'objet d'une vérification et que son fonctionnement est conforme aux exigences réglementaires en vigueur.

Vitesse de réglage du système de limitation ou du limitateur : 90 km/h

- Véhicule : B2918 WA
- Marque : RENAULT
- Type : MIDLUM
- N° de série (N° VIN) VF6 44AGD0 0000 3677

Fait le : 25/09/2025

Lieu : RONCQ

Code du plombage : 204F

Signature du vérificateur :

(1) Date attestation + 1 an : 24/09/2026

Exemplaire à conserver avec les papiers du véhicule

Réf. : 50 00 269 006